

édito

En dépit de deux ans sous la menace du covid, votre équipe municipale ainsi que tous les agents n'ont cessé de travailler pour faire avancer les différents projets et travaux.

Saint-Martin-de-Ré s'est également mis au service des rétais au travers de la gestion du centre de vaccination et du service des titres sécurisés (passeports et carte nationale d'identité).

La cérémonie des vœux a dû être annulée cette année encore, c'est pourquoi, notre petite gazette dorénavant trimestrielle va vous rendre compte du travail accompli depuis vous nous avez réélus.

D'abord, un budget maîtrisé avec pour objectif des économies.

Isolation des bâtiments municipaux (mairie et écoles), réduction de la consommation de l'éclairage public, multiplication des travaux en régie réduisant ainsi les coûts.

Une très bonne nouvelle enfin sur un sujet vital pour notre île, 30 nouveaux logements sociaux du T1 au T3 verront le jour en lieu et place de l'ancienne gendarmerie avec pour bailleur social Habitat 17 et l'appui de la communauté de communes.

Sur trois mandats, avec le lotissement le Pertuis ce sont 93 logements qui seront sortis de terre.

La qualité de vie est notre préoccupation principale afin qu'il fasse bon vivre à Saint-Martin.



Toujours à votre écoute,

Patrice Dechelette
Maire

● CADRE DE VIE

Rénovation de l'éclairage public

Où c'est nécessaire, quand c'est nécessaire, comme c'est nécessaire.

L'éclairage public est un des moyens de faciliter nos déplacements de nuit et aussi d'assurer la sécurité dans notre village. Or, plus de 70 % de nos équipements sont déjà vétustes ou vont le devenir à court terme.

Nous nous sommes engagés dans une politique de développement durable et de protection de la biodiversité. L'évolution technologique des sources lumineuses est un atout pour la mise en œuvre de cette politique. Nous allons rénover nos équipements en passant à la technologie Led, 4 à 5 fois moins consommatrice d'électricité.

Dans un premier temps une grande partie des points lumineux de l'extra-muros sera changée et l'intensité lumineuse sera abaissée de 23h à 6h du matin ce qui réduira la consommation d'énergie électrique et donc les charges d'exploitation. L'économie ainsi réalisée sera réinvestie l'année suivante dans la poursuite de cette rénovation.

L'impact de la lumière artificielle sur la faune et la flore sera réduit ce qui est d'autant plus important que nous sommes un territoire de migration d'oiseaux. Pour le secteur des Iles, du Breuil et des Egaux, les travaux sont planifiés à partir du 4 mai pour une durée d'un mois.

► Jean-Paul Goussard, conseiller municipal élu au SDEER



© Jacques Morel



● HOMMAGE

Nous voulons rendre hommage à **Monsieur Armand Hillairet**, figure de Saint-Martin, qui nous a quittés le 22 février dernier. Conseiller municipal sous le mandat de Daniel Guénon (1981 à 1989), il s'est particulièrement impliqué dans les travaux et l'entretien de la commune à laquelle il était très attaché.

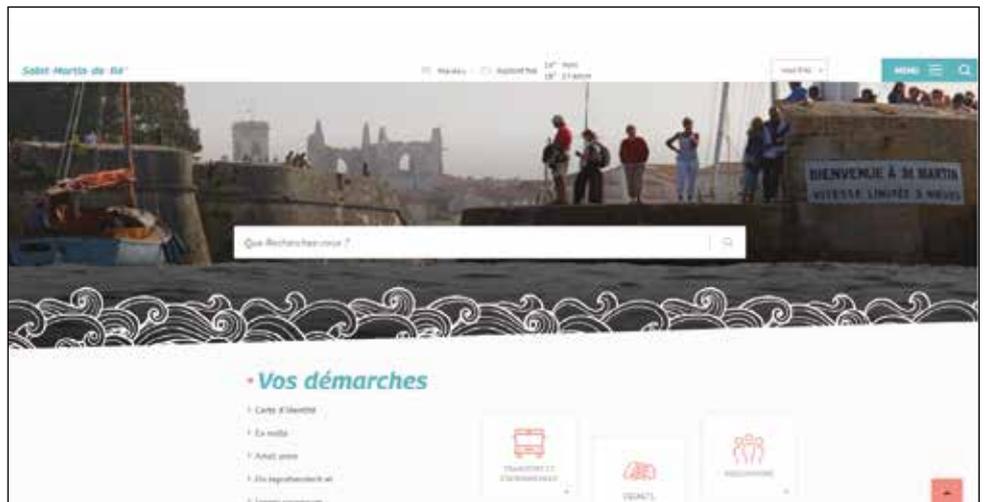
● COMMUNICATION

Un nouveau site pour un nouveau mandat

La crise sanitaire semble toucher à sa fin, nous le souhaitons en tout cas vivement. Reste que ces confinements successifs nous ont fait basculer dans un isolement inédit, nous obligeant au télétravail, à procéder à toutes sortes de tâches habituelles d'une autre façon, sans interlocuteur physique, mettant encore un peu plus en avant la prédominance des moyens de communication d'aujourd'hui, à savoir du numérique.

Dès lors, la commune se devait de proposer aux martinais comme à ses résidents occasionnels un outil moderne et adapté.

À cette fin, la ville s'engage dans un programme de refonte totale de son site internet, avec la volonté de proposer non



seulement un site qui permette de mieux s'informer sur le fonctionnement de la commune, son actualité, mais aussi d'effectuer des démarches administratives en ligne et encore d'être la meilleure vitrine possible de Saint-Martin,

notre village auquel nous tenons tant. Nous espérons être opérationnels au début de l'été 2022.

► Luc Normand de la Tranchade, Délégué numérique

● SERVICE PUBLIC

Passeports et CNI

Pour toute demande de passeport et/ou de carte d'identité, un rendez-vous est désormais obligatoire. Celui-ci se prend dès maintenant sur le site de la mairie,

vous pouvez y consulter la liste des pièces indispensables à fournir.

Pour gagner du temps vous pouvez préparer une pré-demande sur le site service-public.fr

Un service de proximité

Une agence France Services est installée dans les locaux de La Poste à Saint-Martin. Vous pouvez être accompagnés dans vos démarches : la MSA, faire une pré-demande Passeport / Carte d'identité, la retraite, la CAF, la CPAM, Pôle emploi et les impôts.

Une permanence du Trésor Public se tient tous les mercredis de 9h à 12h15.

Un ordinateur est également à disposition des particuliers (point numérique).



● COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Auto-stop

Un réseau d'auto-stop a été mis en place sur l'ensemble du territoire rétais



et permet de transporter des passagers.

Sur notre commune, 4 arrêts sont matérialisés par des panneaux :

- Poudrière (à l'entrée du parking)
- Cimetière (à l'entrée du parking)
- 10 Rue des Salières (à hauteur de la Cristallerie)
- Route de la Flotte (à hauteur de la Cristallerie)

C'est gratuit et sécurisé alors rendez-vous sur l'appli ou rezopouce.fr !

Frelons asiatiques

Si vous pensez avoir un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, prévenez la Police Municipale au **05 46 09 15 35**

La police constatera la présence du nid et pourra vous proposer une liste d'entreprises agréées pour la destruction.

Le financement de cette opération est pris en charge par la Communauté de Communes.

● TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Les voiries

- Rue des Gabaret, Rue Carnot, Rue Aristide Briand refaites après reprises intégrales des différents réseaux.
- L'inclusion d'espaces verts permettra d'éviter un effet trop minéral favorisant une déambulation plus agréable.
- L'îlot du port, dont les travaux sur les réseaux sont terminés, verra lui aussi ses voies refaites afin de le mettre encore plus en valeur.

Circulation

Protection du centre de Saint-Martin-de-Ré et de ses riverains par la mise en service de la borne d'accès rue Suzanne Cothonneau.



La mairie

Elle ne sera pas oubliée et notamment sa toiture en ardoise, ses zincs et ses façades qui ne peuvent plus se contenter de simples reprises seront entièrement réhabilitées.

Les écoles

Tous les radiateurs de chauffage de l'école primaire ont été remplacés pour un meilleur confort des élèves et de leurs enseignants (posés en régie par les ateliers municipaux).

INFOS PRATIQUES

Cimetière

Depuis fin février, le cimetière a des heures d'ouverture et fermeture avec l'automatisation de la petite porte. Un panneau sera posé à l'entrée sur le portillon.

HORAIRES D'HIVER	HORAIRES D'ÉTÉ
du 15/10 au 15/04	du 16/04 au 14/10
de 8h30 à 18h00	de 8h30 à 19h30

► Vincent Le Baron, 3^e adjoint



La plage de la Cible

Elle accueillera une épreuve nationale de Beach Volley en juin et postule pour une épreuve internationale en septembre.

- Réensablement
- Création d'un boudrome avec pose de bancs et d'un multi-sports pour nos jeunes
- Réfection totale des toilettes pour plus de confort
- Plantation d'arbres pour lui redonner son aspect boisé qu'elle avait avant les tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010)

Camping municipal

Il sera doté d'un nouvel accueil et des locaux techniques rénovés.

Le patrimoine, objet de toutes les attentions

- Travaux de restauration sur les remparts à la mer côté Vert Clos après obtention des subventions (travaux d'urgence réalisés en avril).



- Travaux de débroussaillage de la porte Toiras avec les jeunes du 3^e Régiment du service militaire volontaire (SMV)
- Mise en valeur et reprise de l'éclairage de la porte des Campani.
- Diagnostic complet de l'état des remparts commandé en 2020 au cabinet Philippe Villeneuve architecte en chef des monuments historiques.
- Création d'un sentier pédestre aménagé reliant la rue Marcelin Berthelot au cours Pasteur par un passage sécurisé.

Culture



- Propositions par le musée d'expositions nouvelles comme « Peauèmes » sur le tatouage et d'un programme complet d'animations tout public, en et hors saison.
- Saint Martin accueillera au parc de la Barbette, un festival spécialement destiné aux enfants « Les Martinelles » en juillet, ainsi que la fête des associations en septembre.
- Des concerts sont également programmés pour reprendre une vie « normale » après covid.



Pourquoi... La rue Carnot

Cette rue, récemment réhabilitée, s'appelait autrefois rue Sainte-Claire. C'est à la fin du 19^e siècle qu'elle va être rebaptisée en hommage à Sadi Carnot, 5^e président de la 3^e République, qui l'a empruntée lors de sa visite de l'île de Ré le 20 août 1890, lendemain de l'inauguration en grande pompe du port de la Pallice.



Le convoi du président Carnot quitte Saint-Martin pour La Courade.

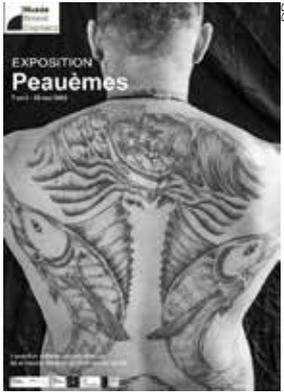
● MUSÉE

Expo « Peauèmes »

JUSQU'AU 22 MAI

Des détenus, des tatouages, des parcours de vie.

Voilà comment est né ce projet intitulé *Peauèmes*, qui a regroupé six détenus de la Maison Centrale de Saint-Martin.



● CCAS

Repas des aînés

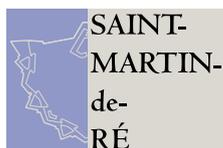
Le 19 mars dernier s'est tenu le repas des aînés. Traditionnellement organisé en décembre, celui-ci avait dû être annulé à cause de la crise sanitaire. Un repas et un spectacle musical ont été offerts par la mairie, 92 personnes étaient présentes.



● ASSOCIATION

APE l'île aux étoiles

Super-héros et princesses étaient à l'honneur du mardi gras : défilé et goûter pour un après-midi ensoleillé. L'association met en place d'autres projets pour réunir les familles : vente de gateaux à la sortie des écoles le 3^e vendredi de chaque mois, chasse aux œufs en avril, nettoyage de plage en mai, super loto et participation à la kermesse en juin.



Directeur de la Publication : Patrice Dechelette
Rédaction : Mairie | Maquette & mise en page :
Nathalie Louvet | Crédit photos : mairie sauf mention
contraire | Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal : n° ISNN en cours | La Gazette est éditée
en 3000 exemplaires distribués en boîtes à lettres.

agenda

Mai

- ▶ **Samedi 14 mai | Nuit des Musées et ouverture de l'expo Isabelle Ramnou |** Musée Ernest Cognacq
- ▶ **Jeudi 26 mai | Brocante de Printemps |** Place de la République

Juin

- ▶ **Du 3 au 12 juin | Festival M'L'Art |** Festival d'arts actuels
- ▶ **Vendredi 3 juin | Excursion de printemps du CCAS |** Déjeuner et croisière, Marais Poitevin
- ▶ **Samedi 4 & dimanche 5 juin | Mémorial Bruno Tesson |** Tournoi National de football U11 et U13 par l'ASR, Complexe sportif
- ▶ **Du 10 au 12 juin | France Beach-Volley Series |** Étape du championnat de France, Plage de la Cible
- ▶ **Dimanches 12 & 19 juin | Élections Législatives |**
- ▶ **Samedi 18 juin | Super loto |** Loto de l'APE, Gymnase Marcel Gaillard
- ▶ **Lundi 21 juin | Fête de la Musique |**
- ▶ **Vendredi 24 juin | Songe d'une nuit d'été |** Lectures théâtralisées, Musée Ernest Cognacq
- ▶ **Samedi 25 juin | Fête de la Saint-Jean |** Concert et feu, parc de la Barbette

Juillet

- ▶ **Vendredi 1er juillet | Kermesse des écoles |**
- ▶ **Lundi 3 & mardi 4 juillet | Voile |** Étape du Tour de la Charente-Maritime à la Voile, port de Saint-Martin-de-Ré
- ▶ **Jeudi 7 juillet | Anniversaire de l'inscription UNESCO |** Concert hommage à la chanson Française et feu d'artifice, Porte des Campani
- ▶ **Samedi 9 juillet | Le musée s'enflamme ! |** Cracheurs de feu et feu d'artifice, Musée Ernest Cognacq
- ▶ **Lundi 11 juillet | ;Poesia! |** Concert de chansons et guitares espagnoles, église Saint-Martin
- ▶ **Jeudi 14 juillet | Fête Nationale |** Bal et feu d'artifice, parc de la Barbette
- ▶ **Samedi 16 juillet | Exposition À la table des rétais |** Ouverture de l'exposition estivale, Musée Ernest Cognacq
- ▶ **Samedi 16 juillet | Le baluche des complices de Monsieur Larsène |** Bal déjanté, parc de la barbette
- ▶ **Mardi 19 et mercredi 20 juillet | Festival jeune public Les Martinelles |** Concerts et animations, parc de la Barbette
- ▶ **Jeudi 21 juillet | Concert « Musique d'assiette » |** Jeudi du musée, Musée Ernest Cognacq
- ▶ **Mercredi 27 juillet | Festival « Musique en Ré » |** Concert jeune public, place de la République
- ▶ **Jeudi 28 juillet | Festival « Musique en Ré » |** Opéra et feu artifice, place de la République



10-31-1240

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés.

Budget 2022

Le budget 2022 a été voté **en deux temps** : le 13 décembre 2021 pour les **budgets primitifs** (dépenses et recettes inéluctables), puis le 28 mars 2022 pour les **budgets supplémentaires** intégrant les résultats et prévoyant les recettes et dépenses complémentaires.

Le budget global de la commune est constitué :

- ▶ du budget principal et de 3 budgets annexes (camping, marché et commerces et écotaxe).
- ▶ chaque budget est décliné en **section de fonctionnement et en section d'investissement**, elles-mêmes composées de recettes et de dépenses.

Vous trouverez au dos une présentation en **tableaux et graphiques** des budgets préparés en commissions et votés lors des conseils municipaux.

La clôture de l'exercice 2021 laisse apparaître **un confortable solde positif** sur le budget de la commune, cette somme indique la qualité de la gestion et la bonne maîtrise des dépenses.

Il autorise un report significatif sur l'exercice 2022 notamment pour financer les investissements.

Le **désengagement de l'État** impacte de 284 000 euros les recettes de la commune en valeur cumulée sur les exercices budgétaires de 2014 à 2021 (D.G.F.).

Les **taxes locales n'ont pas été augmentées**.

Les **dépenses de fonctionnement** en légère évolution **restent maîtrisées**.

La part des **dépenses de personnel fait l'objet d'un suivi attentif**. Comme souvent indiqué, elle prend en compte le déroulement des carrières des agents communaux et l'organisation de la commune répondant aux exigences des services attendus et à l'activité touristique.

Le financement des investissements est réalisé sur fonds propres, **sans emprunt**.

+ 3,2 M € Les **principaux investissements 2022** sur le budget de la commune concernent :

- ▶ les toitures des écoles
- ▶ les voiries (notamment rues Aristide Briand, Carnot et l'îlot)
- ▶ les toitures salle Vauban et des Gouverneurs
- ▶ la sécurisation du poste de la police municipale
- ▶ les travaux de rénovation du rempart à la mer du Vert Clos
- ▶ la première tranche de la rénovation des façades et de la couverture du bâtiment de la Mairie
- ▶ l'éclairage public
- ▶ des mesures en faveur de la jeunesse et des sports

Alain Bednarek,
1^{er} Adjoint, délégué aux finances

LES RECETTES		LES DÉPENSES	
FONCTIONNEMENT			
Excédent de fonctionnement reporté	3 396 032 €	Charges à caractère général	1 704 171 €
Prestations de service	1 310 000 €	Charges de personnel	1 892 850 €
Atténuation des charges (6419)	10 000 €	Autres charges de gestion courante	300 780 €
Impôts et Taxes	2 102 000 €	Charges financières	152 000 €
Dotations et participations	585 500 €	Atténuation de produits/Charges exceptionnelles/Dotation pour dépréciations	79 131 €
Produits de gestion	300 000 €	Dépenses imprévues	200 000 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections	2 000 €	Virement à la section investissement	3 346 600 €
		Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000 €
Sous-total	7 705 532 €	Sous-total	7 705 532 €
INVESTISSEMENT			
Virement de la section de fonctionnement	3 346 600 €	Déficit reporté (investissements 2021)	1 072 406 €
Dotations et réserves-Subventions d'investissement	1 318 909 €	Immobilisations-équipements-travaux-dotations	3 221 104 €
Emprunt	0 €	Intégration des travaux Sdeer & Opération d'ordre & Dotations et réserves	91 260 €
Opé. d'ordre de transfert entre sections	30 000 €	Emprunts et dettes	400 000 €
Intégration des travaux SDEER	91 260 €	Transfert entre sections	2 000 €
Sous-total	4 786 769 €	Sous-total	4 786 769 €
Total recettes	12 492 302 €	Total dépenses	12 492 302 €

